



## Le 1<sup>er</sup> Mai dans la rue et le 2 Mai en grève !

Après la réélection du président Macron, pour faire barrage à l'extrême droite, le 1<sup>er</sup> mai est le premier rendez-vous important pour faire entendre au néo-président que, plus que jamais, il n'a pas été élu pour appliquer un programme anti-social avec notamment une réforme des retraites dont personne ne veut. En manifestant nombreux ce 1<sup>er</sup> mai, faisons passer le message, reprenons l'offensive sociale ! Et le 2 mai, on continue, en se mettant massivement en grève pour dire NON à la casse du statut que la direction SNCF veut mettre en œuvre pour celles et ceux qui seront transféré-e-s dans les filiales ainsi que la fin de tous les droits acquis pour les contractuel-le-s qui seront aussi transféré-e-s !

### Pas de réforme des retraites, au contraire, le 1<sup>er</sup> mai exigeons de la justice sociale !

Macron n'a pas été élu pour porter l'âge de la retraite à 65 ans ! Au contraire, il est temps de prendre de véritables mesures sociales, sur le pouvoir d'achat, sur l'emploi, sur la retraite... Soyons nombreux dans les cortèges du 1<sup>er</sup> mai, faisons passer le message : le quinquennat qui commence ne sera pas celui du libéralisme et sera placé sous le contrôle du peuple

**Le président doit s'engager à ne pas faire de réforme des retraites qui aurait pour conséquence d'allonger la durée de cotisation ou baisser les pensions ! Il n'a pas été élu pour ça !**



### Et le 2 mai, en grève pour notre statut et nos droits !

Le 2 mai, la direction veut réunir la commission du statut pour effectuer des modifications substantielles du statut notamment pour tous les agents qui se verront transférés dans les filiales créées systématiquement par la SNCF pour répondre aux appels d'offres TER ou bientôt sur les trafics grande vitesse. **C'est un passage en force sans précédent ! Si nous laissons faire, en un rien de temps, en plus de ne plus appliquer l'ensemble des textes RH, ce sera le statut qui sera contesté !**

La direction ne souhaite pas s'en arrêter là car rien n'est prévu pour les contractuel-le-s dans son fameux « sac à dos social » ! Pire lors de la table ronde sur les modifications statutaires, elle a annoncé ni plus, ni moins, que les contractuel-le-s transféré-e-s perdront l'intégralité de leurs droits pour être placé-e-s au code du travail en attendant les négociations dans les sociétés dédiées !

**Pour notre avenir commun, Pour nos droits,  
Mobilisons-nous par la grève le 2 Mai !**